



**PRÉFET
DES YVELINES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

Versailles, le 16 juin 2023

CONSULTATION DU PUBLIC

du 04/05/2023 au 25/05/2023 inclus

en application de la loi n°2012-1640 du 27 décembre 2012 et aux dispositions de l'article L.123-19-1 du code de l'environnement

Projet d'arrêté relatif à la définition du cadre des mesures coordonnées de restriction provisoire des prélèvements et des usages de l'eau pour les irrigations à usage agricole dans le complexe aquifère de Beauce et ses cours d'eau tributaires dans le département des Yvelines

Synthèse des observations relatives à la consultation du public
du 4/05/2023 au 25/05/2023

S'agissant d'un projet ayant des incidences sur l'environnement, le projet d'arrêté-cadre modifié et ses annexes a fait l'objet d'une consultation du public, en application de la loi n°2012-1640 du 27 décembre 2012 et des dispositions de l'article L.123-19-1 du code de l'environnement.

Le projet et la note de présentation associée étaient consultable sur le site :

<https://www.yvelines.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public/Consultation-du-public-arrete-cadre-secheresse-Beauce-et-ses-cours-d-eau-tributaire>

Le public était invité à donner son avis par courriel à l'adresse suivante ddt-se-aca@yvelines.gouv.fr ou par voie postale à la direction départementale des territoires des Yvelines.

Synthèse de la consultation :

Aucune observation n'a été transmise au service de l'environnement de la DDT.